



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 120568

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le taux d'emploi déclaré, de 5,16 %, de personnes en situation de handicap au sein de son ministère. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre pour satisfaire à l'obligation d'emploi de 6 % voulue par le législateur.

Texte de la réponse

Le taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap au ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer s'élevait à 5,16 % au 1er janvier 2005. Cette donnée résulte de la première déclaration effectuée par le ministère en 2006. Les résultats de la campagne de déclaration 2007 devraient être connus dans le courant du mois d'avril. La poursuite du recrutement des travailleurs handicapés est une priorité dans la politique de gestion des ressources humaines du ministère et a été réaffirmée à plusieurs reprises par le ministre. Les actions nécessaires à la réalisation de cet objectif sont mises en oeuvre. Un nouveau plan triennal d'action pour le recrutement, l'insertion, le reclassement et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés a ainsi été élaboré pour la période 2006-2008. Son premier objectif est de poursuivre l'insertion de travailleurs en situation de handicap dans l'ensemble des catégories statutaires. Le ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer doit également garantir leur maintien dans l'emploi et un déroulement de carrière. La promotion des actions de sensibilisation à destination de l'encadrement et des agents des services doit par ailleurs être encouragée. Enfin, le respect de l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés constitue un objectif particulier assigné pour 2007 à tous les services du ministère dans le cadre de la mesure de la performance du programme soutien et pilotage des politiques de l'équipement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120568

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2597

Réponse publiée le : 24 avril 2007, page 4008